



(Photo : © UNICEF/NYHQ2005-0870)

La plupart des enfants traités pour le VIH dans les pays en développement ont à prendre des sirops pédiatriques désagréables et problématiques.

Vaste action pour réformer le RCAM et traiter les enfants

Les pressions persistantes du Réseau juridique pour faire amender le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) commencent à porter fruit.

Le 31 mars, le sénateur Yoine Goldstein a déposé un projet de loi qui intègre largement les recommandations du Réseau juridique. Ce développement est survenu à l'issue d'une semaine de rencontres entre l'organisme et une dizaine de députés ainsi que d'un panel d'experts organisé par le sénateur à Ottawa.

Le RCAM a le potentiel de sauver des vies, mais il comporte des lacunes. En cinq années d'existence, il n'a servi qu'une fois, pour une seule livraison d'un seul médicament à un seul pays (le Rwanda). Pendant ce temps, dans les pays en développement, des milliers de personnes vivant avec le VIH, y compris des enfants, sont confrontées à la mort.

« Dans le monde en développement, un enfant séropositif sur deux meurt avant l'âge de deux ans, en partie parce que moins de 15 % d'entre eux reçoivent les traitements dont ils ont besoin », a signalé Cailin Morrison, conseillère du Réseau juridique en matière de droit commercial et de propriété intellectuelle. « Si la loi du Canada était simplifiée conformément aux recommandations du Réseau juridique, l'on pourrait renverser cette situation inadmissible. »

Le recours au RCAM, l'an dernier, fut le résultat de quatre années d'efforts intensifs du Gouvernement du Rwanda, de divers organismes non gouvernementaux et d'Apotex Inc., fabricant ontarien de médicaments génériques.

« Le processus est inutilement complexe pour les fournisseurs et les acheteurs – et en fin de compte, ce sont les patients, en particulier les enfants, qui en souffrent », a poursuivi Cailin. « Nous avons rencontré Apotex, qui a accepté en principe de fabriquer un comprimé à dose fixe pour enfants, mais seulement si le gouvernement simplifie le RCAM. »

Ayant rallié Apotex, Cailin s'est rendue au siège mondial de l'UNICEF, à New York, où elle a rencontré des dirigeants pour leur présenter *Réaliser la promesse de traitements pour les plus vulnérables*, un nouveau document d'information du Réseau juridique qui met en relief l'urgence de modifier le RCAM afin d'aider les enfants vivant avec le VIH. L'UNICEF a accepté de fournir au Réseau juridique un précieux soutien technique pour l'expansion des traitements anti-VIH destinés aux enfants.

APERÇU

- 5 Profil | Gilles Marchildon
- 6 L'outil de référence législative pour les droits des femmes, en première montre
- 6 Le VIH et le droit, dans le sillage de Jane Doe
- 7 Le Yukon retarde l'adoption d'une loi sur le test obligatoire
- 7 Le Réseau dans les médias
- 8 Traitement ou torture
- 8 Examen du Canada à l'ONU
- 8 Des voix de détenus renforcent l'argumentaire en faveur de PÉSP
- 9 Forums sur le droit et le dévoilement du VIH, à divers endroits au pays
- 9 Déclaration conjointe à une commission de l'ONU sur l'égalité des sexes
- 10 Une manne de signataires pour une lettre au G7
- 10 Répertoire national d'avocat-es
- 10 Réalisations personnelles
- 11 Annonce aux membres
- 12 Nouvelles ressources



À l'aide d'une « roulette de la vie », un bénévole (en sarrau blanc) explique à des passants torontois la disparité géographique d'accès aux traitements pour le VIH, lors de la Journée nationale d'action pour le RCAM chapeautée par le Réseau juridique.

Lorsque des détails ont commencé à émerger quant à un possible projet de loi de député pour réformer le RCAM, le Réseau juridique a tourné son attention vers la Colline parlementaire. La dernière semaine de mars, Cailin et Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, ont rencontré plusieurs députés des quatre partis fédéraux pour les sensibiliser et obtenir leur appui. Ces efforts ont conduit à la tenue d'un panel d'experts sur le RCAM, organisé par le sénateur Yoine Goldstein au Théâtre national de la presse, où ont pris la parole Richard Elliott, Stephen Lewis (ancien Envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/sida en Afrique), Nigel Fisher (président et chef de la direction, UNICEF Canada) et Peggy Edwards (coprésidente, Comité national de plaidoyer de la Campagne de grands-mères à grands-mères).

« Il incombe à mes collègues parlementaires de se joindre à moi pour rectifier le RCAM, afin que ces médicaments salvateurs puissent être envoyés aux gens qui en ont besoin », a déclaré le sénateur Goldstein lors

du panel. « C'est un geste que nous pouvons poser immédiatement – et qui ne coûtera rien aux contribuables. »

La date de dépôt du projet de loi proposant des amendements au RCAM tombait particulièrement à point, puisque le Réseau juridique avait déjà prévu une journée nationale d'action et de sensibilisation, le lendemain. Par le biais de sites Internet de réseautage social, Eowynne Feeney, coordonnatrice du rayonnement et du développement, et Gilleen Witkowski, adjointe administrative, ont sollicité la participation d'étudiants et d'organismes communautaires à des activités de sensibilisation et au lancement de la campagne de cartes postales « Les enfants ne peuvent attendre! », dans six villes canadiennes. Ces événements ont transformé la journée du Poisson d'avril en une occasion de souligner l'absurdité de l'inaction devant la souffrance évitable.

Pour plus d'information sur le travail du Réseau juridique en lien avec le RCAM, voir www.aidslaw.ca/rcam. **NRJ**

NRJ

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Rédaction : Gilles Marchildon

Collaborateurs : Sandra Ka Hon Chu, David Cozac, Vajdon Sohaili

Traduction : Jean Dussault, Josée Dussault

Mise en page : Vajdon Sohaili

Nouvelles du Réseau juridique

a/s Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600

Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopie : +1 416 595-0094

Courriel : LNN-NRJ@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca/NRJ

Le Réseau juridique canadien VIH/sida oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1917-4365

© 2009 Réseau juridique canadien VIH/sida.

Financé par l'Agence de la santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de la santé publique du Canada.



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Symposium sur le VIH, le droit et les droits de la personne

Le Réseau juridique innove, cette année, en présentant le 1^{er} Symposium annuel sur le VIH, le droit et les droits de la personne – une journée d’ateliers et de panels avec des sommités des domaines du VIH et du droit. Intitulé « Des données et principes aux politiques et pratiques », le Symposium se tiendra à Toronto, le 13 juin 2009, soit la veille de l’assemblée générale annuelle du Réseau juridique.

L’événement débutera le 12 juin en soirée par une réception au Osgoode Hall, édifice historique du centre-ville de Toronto qui abrite le barreau

milieu juridique », a signalé Richard.

En plus de présenter une conférence publique, le juge Cameron participera à un panel du Symposium, le lendemain. Il prendra part à un impressionnant groupe d’invités, dont le sénateur Pierre Nolin – qui a présidé en 2002 le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites et a appuyé ses recommandations visant à décriminaliser et à légaliser l’usage de la marijuana au Canada – et des experts juridiques comme Marlys Edwardh, avocate pour plusieurs organismes de lutte au sida qui

travail sur le VIH en prison.

« Les ateliers et les panels du Symposium aborderont un vaste éventail de développements juridiques pertinents au VIH », a indiqué Eowynne Feeney, coordonnatrice du rayonnement et du développement, et responsable de l’organisation de cet événement de plusieurs jours. Les thèmes abordés incluront la criminalisation de l’exposition au VIH et de sa transmission, le droit des détenus à la prévention du VIH, les développements touchant les politiques canadiennes sur les drogues illicites,

« C’est un très grand honneur de recevoir le juge Cameron à l’inauguration du Symposium. »

provincial et la Cour d’appel de l’Ontario. Le point saillant de la soirée sera la conférence publique du juge Edwin Cameron, militant de renommée internationale pour les droits humains qui vit ouvertement avec le VIH, qui a récemment été nommé à la Cour constitutionnelle de l’Afrique du Sud et qui est conseiller honorifique auprès du Réseau juridique. La réception rendra hommage aux récipiendaires des Prix 2009 de l’Action contre le VIH/sida et pour les droits humains.

« C’est un très grand honneur de recevoir le juge Cameron à l’inauguration du Symposium », a affirmé Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. Lors de sa conférence, le juge abordera une préoccupation de plus en plus pressante au Canada et dans le monde : la criminalisation de l’exposition au VIH et de sa transmission. « Ce sera une occasion unique de rencontrer le juge Cameron et d’autres sommités du

étaient intervenants dans l’affaire *R. c. Cuerrier* (une affaire sans précédent impliquant des accusations criminelles d’exposition au VIH, entendue par la Cour suprême du Canada en 1998), et John Conroy, c.r., avocat du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) dans l’affaire en cours concernant l’Insite (lieu supervisé pour l’injection à Vancouver). D’éminents chercheurs, intervenants communautaires et membres de la communauté, dont Shelley Tomic, l’une des demanderesse dans l’affaire pour empêcher la fermeture de l’Insite, apporteront d’autres perspectives à la discussion de « sujets chauds » en matière de VIH et de droit.

Les discussions de panel seront enrichies d’une série d’ateliers pratiques visant à fournir aux intervenants communautaires de première ligne des compétences pour le plaidoyer médiatique et le lobbying efficace ainsi que des stratégies concrètes pour le

et la loi du Canada sur l’accès mondial aux médicaments. Le programme complet est accessible via www.aidslaw.ca/lesymposium.

Bien que la participation à la conférence publique soit incluse dans l’inscription au Symposium, Eowynne invite les gens à s’inscrire tôt, puisque les places sont limitées pour les deux activités. Les participants inscrits avant le 30 avril auront une chance de gagner un voyage en première classe pour deux personnes dans le corridor Winsor-Québec, offert par VIA Rail Canada, commanditaire du Symposium. Les autres commanditaires clés du Symposium incluent l’Ontario HIV Treatment Network, la Fondation Trillium de l’Ontario, la Fondation du droit de l’Ontario et Adair Morse, L.L.P.

Pour information et inscription, voir www.aidslaw.ca/aga ou www.aidslaw.ca/lesymposium. 

Traitement forcé de la toxicomanie en Thaïlande : préoccupations de droits humains

Grâce au généreux appui financier de la Fondation Levi Strauss, le Réseau juridique a réalisé une importante recherche sur les conditions réservées aux personnes qui utilisent des drogues, en Thaïlande, où le développement et l'expansion des programmes de réduction des méfaits sont entravés par d'importants obstacles opérationnels et politiques, et où une nouvelle stratégie nationale antidrogue repose largement sur un système de traitement forcé de la dépendance à la drogue.

« Un certain nombre de violations de droits humains ont été rapportées », a signalé Richard Pearshouse, ancien directeur de la recherche et des politiques, qui a visité le pays à deux occasions vers la fin de 2008. « Jusqu'ici, ces cas ne semblent pas atteindre l'ampleur de la « guerre aux drogues » de 2003, qui avait résulté en des centaines d'exécutions extrajudiciaires – néanmoins, les militants des premières lignes sont préoccupés par le déploiement de la nouvelle stratégie nationale antidrogue. »

Ces préoccupations concernent particulièrement les programmes de traitement forcé de la toxicomanie. Bien que le nombre de participants à ces programmes ait augmenté considérablement depuis l'adoption de la *Narcotic Addict Rehabilitation Act* [Loi sur la réhabilitation des narcodépendants] en 2002, peu d'attention a été portée aux procédures opérationnelles prévues ou actuelles.

« Il existait peu d'information sur le système, et pratiquement aucune discussion sur sa conformité aux normes des droits humains », raconte Richard. « Au début, nous n'étions même pas

certains de pouvoir obtenir l'accès nécessaire à la recherche sur le terrain. »

Toutefois, grâce à une délicate diplomatie, Richard a réussi à rencontrer des dirigeants gouvernementaux, qui ont approuvé sa demande de visite de centres de traitement, intensifs et moins intensifs, dont ceux dirigés par le ministère de la Probation et l'Armée royale thaïlandaise. Il a de plus réalisé quelque

être traitées comme des patients et non comme des criminels, bon nombre d'individus interviewés ont fait état de châtiments cruels, inhumains et dégradants », note Richard.

Ces témoignages sont un élément crucial du rapport, intitulé *Compulsory Drug Treatment in Thailand*. Assorti d'une série de feuillets d'information sur l'usage de drogue et le VIH en Thaïlande, le document a été traduit



Richard Pearshouse (à droite) rencontre des responsables du ministère de la Probation et de l'Armée royale thaïlandaise, dans un centre militaire de traitement de la toxicomanie, près de Chiang Mai, dans le nord de la Thaïlande.

15 entrevues détaillées avec des personnes qui ont déjà été détenues dans ces centres de traitement forcé de la toxicomanie, à Bangkok et Chiang Mai.

« Même si la loi thaïlandaise stipule que les personnes ayant une dépendance à une drogue devraient

en thaï et sera rendu public lors du 20^e Congrès annuel de l'International Harm Reduction Association, à Bangkok, à la fin du mois d'avril.

Pour lire le rapport et les feuillets d'information, voir www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications. **NRJ**

Profil | Gilles Marchildon

En janvier, au terme d'une recherche exhaustive, le Réseau juridique a accueilli au poste de directeur des communications Gilles Marchildon, qui était alors directeur des communications et du développement à l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). Se joignant à l'équipe de gestion du Réseau juridique, il assume également une des trois fonctions de direction d'équipe et supervise le travail du spécialiste en communication ainsi que du coordonnateur du projet AIDSLEX.

« À intervalle de quelques semaines, nous descendions à Queen's Park pour une occupation devant les bureaux du ministère de l'Éducation », se souvient Gilles de sa participation à ce que l'on finit par nommer dans les manchettes la « crise scolaire de Penetang ». Il se rappelle aussi l'une de ses premières visites à Ottawa, pour participer à une pièce de théâtre de guérilla sur la Colline parlementaire.

Il étudia, faut-il s'en étonner, en Sciences politiques à l'Université d'Ottawa; ses débuts professionnels

d'Égale Canada, où il contribua à diriger une campagne historique de trois ans pour le droit au mariage entre personnes de même sexe.

« Après plusieurs années intenses chez Égale, j'étais prêt pour autre chose », se rappelle-t-il. Son emploi à l'EUMC le plongea dans des enjeux internationaux, comme la pauvreté mondiale, les droits des femmes et le VIH/sida.

Depuis son entrée en fonction au Réseau juridique, Gilles a marqué

« Il y a une courbe d'apprentissage, pour quelqu'un qui arrive au Réseau juridique, mais je dois dire que je suis en plein dans mon élément. »



Né de famille francophone à Penetanguishene, en Ontario, Gilles Marchildon a vite été initié aux rudiments et au pouvoir de la protestation. À sa première année au secondaire, il a fait partie d'un groupe d'une cinquantaine d'élèves qui a organisé un boycott de la supposée école bilingue afin de faire pression sur la commission scolaire pour fonder un établissement de langue française. La manifestation, qui devait durer deux semaines, se prolongea toute l'année, passant par l'ouverture d'une école secondaire « illégale » et culminant dans la capitulation des autorités locales, qui ont bâti une école française qui existe encore.

allaient toutefois être guidés par son intérêt pour les arts et la culture. Un enchaînement de postes en management artistique l'a conduit à fonder son entreprise de communications, marketing et planification d'événements, à Winnipeg, qu'il baptisa Les gens et les idées, et qui fut pour lui une voie d'accès à l'action pour la justice sociale par le biais de plusieurs nominations à d'importants conseils d'administration.

En peu de temps, ces activités allaient l'attirer de nouveau sur la scène politique. En 2003, Gilles fut embauché à la direction générale

des points au chapitre des relations gouvernementales, en orchestrant plusieurs rencontres en personne avec des parlementaires afin de discuter du dossier du Régime canadien d'accès aux médicaments (voir « Vaste action pour réformer le RCAM et traiter les enfants », p. 1); il offre également ses conseils et partage son expertise, en ce qui concerne les activités de rayonnement et de développement du Réseau juridique.

« Bien sûr, il y a une courbe d'apprentissage, pour quelqu'un qui arrive au Réseau juridique, mais je dois dire que je suis très à l'aise ici – je suis en plein dans mon élément. » **NRJ**

L'outil de référence législative pour les droits des femmes, en première montre

Tout en peaufinant sa référence à paraître, en matière de législation pour les droits des femmes dans d'importants domaines pertinents à leur vulnérabilité au VIH, le Réseau juridique en a amorcé la promotion, notamment lors d'importants congrès internationaux.

En décembre, l'analyste principale des politiques Alison Symington, co-auteur de cet ouvrage, était à Dakar, Sénégal, pour la 15^e Conférence internationale sur le sida et les IST en Afrique (ICASA), où elle a fait état de recherches lors de deux séances : une séance d'exposés oraux a porté sur les dispositions de cette référence en ce qui concerne l'héritage et le droit à la propriété; et un abrégé par affiche résumait les enjeux en matière de mariage et de divorce.

« Les questions qui touchent les femmes ont reçu beaucoup d'attention lors de ce congrès », affirme Alison, en pensant aux séances traitant du test du VIH pendant la grossesse, de la violence à l'égard des femmes, ainsi que des droits génésiques. « Néanmoins, on aurait pu accorder plus d'attention aux droits de la personne. »

Alison a eu l'occasion de souligner des considérations liées aux droits

de la personne, notamment dans des discussions ayant trait à la prolifération de répliques de la loi type de N'Djamena et de ses dispositions néfastes touchant la criminalisation de l'exposition au VIH et de la transmission de celui-ci.

« La société civile a exprimé son opposition à ces éléments de loi, mais on a vite fait de constater un écart marqué entre la société civile et les parlementaires qui étaient présents », constate Alison qui a également pris part à une conférence de presse pour le lancement d'un document de l'Open Society Institute, intitulé « Dix raisons de s'opposer à la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission ».

Deux mois plus tard, Alison était à Cuernavaca, au Mexique, présentant la recherche sur les droits des femmes lors du colloque « Sex, Rights and Law in a World with AIDS », un des événements organisés par le consortium aids2031 afin d'examiner les leçons à retenir à propos de la riposte au VIH/sida, et de considérer les implications de l'évolution mondiale en lien avec l'épidémie.

« Ce colloque au Mexique comportait trois volets. Des conférenciers,

animateurs et panélistes se sont penchés sur les études et projets actuels, comme point de départ pour examiner des enjeux structurels et à plus long terme, concernant les rapports sexuels, l'identité sexuelle ainsi que la vulnérabilité et le risque relatifs au VIH », explique Alison. Une présentation des dispositions liées à la famille et à la propriété, dans l'ouvrage de référence législative pour les droits des femmes, fut la contribution d'Alison.

« Les discussions, très intéressantes, ont poussé les participants à réfléchir à ce que nous ferions différemment si la période allouée était de 20 ans plutôt qu'un cycle d'une année ou deux pour des projets », mentionne-t-elle. « Nous étions invités à envisager des interventions multiples se renforçant mutuellement, plutôt que de limiter le point de mire à un enjeu ou projet spécifique. »

Les organisateurs du colloque préparent un sommaire des discussions, assorti de recommandations.

*Pour lire « Dix raisons de s'opposer à la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission », voir www.soros.org/initiatives/health/focus/law. Pour information sur aids2031, visiter www.aids2031.org. **NRJ***

Le VIH et le droit, dans le sillage de *Jane Doe*

Début mars, le Réseau juridique a présenté une recherche lors de la conférence « Le droit en matière d'agression sexuelle : la pratique et le travail de militantisme après l'affaire *Jane Doe* » organisée par les Sections de common law et de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Ce colloque, organisé à l'occasion du dixième anniversaire de l'affaire *Jane Doe c. Metropolitan*

Police Force, avait pour but d'évaluer l'état des services policiers et de la réglementation des infractions d'agression sexuelle ainsi que le militantisme féministe en la matière. (« *Jane Doe* » avait eu gain de cause contre la police de Toronto qu'elle accusait d'avoir enfreint son droit constitutionnel à l'égalité et d'avoir omis de l'avertir de la menace d'un violeur en série.)

Au programme, une panoplie de conférencières et conférenciers : avocats, professeurs de diverses disciplines, intervenantes dans les refuges pour femmes violées, militants contre la violence, etc. Les thèmes abordés portaient notamment sur divers enjeux liés à la violence sexuelle à l'égard de communautés vulnérables spécifiques ainsi que sur des aspects juridiques pertinents, comme

l'accès à la justice, l'activisme féminin et les pratiques policières.

Alison Symington, analyste principale des politiques au Réseau juridique, a fait partie d'un panel sur « Les femmes criminalisées et les organismes d'appui à la femme », où elle a présenté un exposé sur le recours aux accusations d'agression sexuelle, de même que leurs implications, dans le contexte de la criminalisation du VIH. Son exposé a initié les participants au droit entourant le non-dévoilement de la séropositivité au VIH au Canada, soulevant des questions sur l'évolution possible de ce domaine du droit et sur les implications éventuelles pour le droit en matière d'agression sexuelle et pour les femmes au Canada. **NRJ**

LE RÉSEAU JURIDIQUE DANS LES MÉDIAS

- Couverture dans 109 articles (de médias électroniques et imprimés), depuis le 1^{er} octobre 2008.
- Les cinq plus importants dossiers dans l'arène médiatique ont été la criminalisation de l'exposition au VIH; la réduction des méfaits en prison; les coupes au financement fédéral du VIH/sida (en octobre, pendant la campagne électorale); notre plainte au Conseil de la magistrature de l'Ontario concernant la discrimination d'un juge à l'égard d'un témoin vivant avec le VIH (en tout début d'année); et le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM).
- L'enjeu de la criminalisation a suscité le plus d'intérêt des médias : 36 requêtes ayant résulté en 49 mentions.
- Nos pressions pour la réforme du RCAM ont conduit à une couverture médiatique dans le réputé magazine d'actualités *Embassy*, le *Toronto Star* et le *Globe and Mail*.

Le Yukon retarde l'adoption d'une loi sur le test obligatoire

Le Réseau juridique et d'autres observateurs se sont réjouis, en mars, de la décision du gouvernement du territoire du Yukon de retarder l'adoption d'une loi prévoyant le test obligatoire du VIH dans certains cas. Bien que l'avenir du projet de loi demeure imprécis, le sursis offre une possibilité de changements.

La Mandatory Testing and Disclosure Act [Loi sur le test et la divulgation obligatoires], déposée à la fin de 2008, accorderait à des intervenants d'urgence, comme la police, les pompiers et les paramédicaux, le pouvoir de s'adresser à un juge pour demander l'analyse sanguine d'une personne s'ils ont été exposés à ses liquides corporels.

Comme il l'a fait pour les lois similaires adoptées dans certaines provinces canadiennes, le Réseau juridique s'est opposé à cette législation, au motif que de telles mesures violent l'intégrité physique de la personne contrainte à fournir un échantillon de sang, sans être pour autant d'aucun secours pour l'employé exposé. Cette fois, le Réseau juridique avait comme co-dissident l'organisme membre Blood Ties Four Directions Centre. Des reportages indiquent par ailleurs que l'Association médicale du Yukon, le Commissaire à la vie privée de ce territoire ainsi que le Bureau de l'Ombudsman ont signalé eux aussi leurs inquiétudes devant ce projet de loi.

Le Réseau juridique a fait part de ses réserves au ministre de la Justice du Yukon ainsi qu'à son assemblée législative, dans un mémoire déposé en janvier, soulignant que le projet de loi prévoyait une violation injustifiée et superflue des droits.

« Une loi pour autoriser l'imposition de tests sanguins n'est pas une mesure requise pour prévenir la propagation du VIH, pas plus qu'elle n'est nécessaire à assurer que les personnes exposées au risque d'infection aient accès à des services de qualité en matière de test, de counselling, de soins, de traitement ou de soutien, pour le VIH », a affirmé le Réseau juridique dans son mémoire. « De plus, le test sanguin forcé n'est pas une mesure qui respecte et qui protège les droits des personnes qui vivent avec le VIH ou qui sont vulnérables à le contracter. »

De passage à Whitehorse en février pour la 2^e Northern Harm Reduction Conference, le directeur général Richard Elliott a eu l'occasion de faire un suivi de vive voix auprès de responsables des politiques. Il a rencontré le ministre de la Santé ainsi que celui de la Justice et des députés de l'opposition (libéraux et néo-démocrates) pour discuter du projet de loi; il a également donné des entrevues à des médias, sur ce dossier et à propos de la réduction des méfaits.

Patricia Bacon, directrice du Blood Ties Four Directions Centre, a apprécié l'aide et l'expertise que lui a apportées le Réseau juridique, sur place.

« Je sais que ces efforts ont changé des choses et ont apporté du renfort au point de vue rationnel, contre un projet de loi qui n'était simplement pas une bonne chose pour la population du Yukon », a-t-elle déclaré.

Pour prendre connaissance du mémoire susmentionné du Réseau juridique, voir www.aidslaw.ca/testing > Publications. **NRJ**

Traitement ou torture

En novembre 2008, le Réseau juridique a participé à une consultation internationale, à Genève, sur les droits humains dans le contexte du traitement de la dépendance à la drogue. Le directeur général, Richard Elliott, a présenté le document de travail « Treatment or Torture », qui examine pourquoi certains types de traitements abusifs de la dépendance à la drogue pourraient être considérés comme de la torture ou un traitement cruel, inhumain ou dégradant – et seraient donc contestables par des mécanismes du droit international des droits humains. Un rapport final sera publié plus tard cette année. La rencontre était parrainée par le Programme de santé publique de l'Open Society Institute (OSI). Pour plus d'information sur cet enjeu, voir le feuillet de l'OSI intitulé « Human Rights Abuses in the Name of Drug Treatment: Reports from the Field », via www.soros.org/initiatives/ihrd > Publications.

Examen du Canada à l'ONU

En février 2009, le Canada a été examiné pour la première fois par le nouveau Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Nommé « Examen périodique universel » (EPU), ce processus consiste en un examen par les pairs des dossiers de pays en matière de droits humains. Le Réseau juridique a signé une soumission conjointe avec quelque 50 ONG, mais il a aussi préparé la sienne, dans laquelle il énumère cinq préoccupations que le Canada devrait aborder afin de respecter et de réaliser ses obligations de droits humains, aux paliers domestique et international : rectifier la loi canadienne sur l'accès aux médicaments dans les

pays en développement; rétablir le financement de la stratégie fédérale sur le VIH/sida; améliorer l'accès aux services de réduction des méfaits pour les personnes qui s'injectent des drogues; assurer l'accès des détenus à des mesures de prévention du VIH comme du matériel d'injection stérile; et décriminaliser les travailleuses et travailleurs sexuels afin de protéger leur santé et leur sécurité.

Des voix de détenus renforcent l'argumentaire en faveur de PÉSP

De Vancouver à Halifax en passant par bien d'autres villes, le Réseau juridique a interviewé des détenus et ex-détenus de ressort fédéral dans chacune des régions du pays, afin de connaître leurs expériences concernant l'injection de drogue derrière les barreaux. Les résultats, transcrits et authentifiés comme déclarations sous serment, dépeignent un portrait d'urgence nationale quant au besoin de programmes d'échange de seringues dans les prisons du Canada (PÉSP).



Au Canada, toujours aucun programme d'échange de seringues en prison.

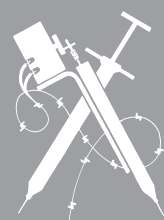
« Plusieurs des personnes que nous avons interrogées ont décrit un historique de dépendance », explique Sandra Ka Hon Chu, analyste

principale des politiques, qui a réalisé des entrevues depuis novembre et qui en a d'autres au programme pour les prochains mois. « Presque toutes ont confirmé la présence de partage de seringue ou d'instruments de fortune pour s'injecter des drogues, en prison. »

Ces constats ainsi que ceux d'autres recherches sur la nécessité de PÉSP ont été présentés par notre directeur général, Richard Elliott, lors de la 10^e Conférence annuelle albertaine sur la réduction des méfaits, en mars, où il a également prononcé le discours de clôture.

Grâce au généreux appui financier du M·A·C AIDS Fund, les déclarations sous serment serviront de matériel pour une anthologie d'extraits et seront aussi annexées aux données scientifiques et aux arguments de droits humains en faveur de la mise en œuvre de PÉSP. La publication et la distribution nationale sont prévues plus tard cette année.

Alors qu'elle était à Vancouver pour recueillir des déclarations sous serment, Sandra a aussi participé à la toute première Canadian Prison-Academic-Community Health and Education Conference et y a présenté des exposés sur l'argumentaire en faveur de PÉSP ainsi que sur *Temps dur*, le rapport publié en 2007 par le Réseau juridique en partenariat avec l'organisme membre PASAN. Devant un public composé de détenus, ex-détenus,



Pour lire *Temps dur* : programmes de prévention du VIH et de l'hépatite C pour les détenus au

Canada, voir www.aidslaw.ca/lesprisons.

intervenants en prison, universitaires et professionnels en santé carcérale ainsi que d'employés correctionnels provinciaux et fédéraux, Sandra a décrit certains des arguments juridiques canadiens et internationaux à l'appui de démarrer des PÉSP; et elle a partagé certaines des pratiques exemplaires de réduction des méfaits en prison qui sont identifiées dans *Temps dur*.

« Les exposés ont été bien accueillis, mais on sentait une frustration palpable à l'égard de la résistance du gouvernement à mettre en œuvre des mesures complètes de réduction des méfaits dans les prisons canadiennes », raconte Sandra. « Nous espérons que les comptes-rendus saisissants recueillis dans le projet des déclarations sous serment rehausseront la sensibilisation à ce que vivent les personnes qui s'injectent des drogues en prison, et que cela consolidera l'argumentaire en faveur de PÉSP », ajoute-t-elle.

Forums sur le droit et le dévoilement du VIH, à divers endroits au pays

En février et mars, le Réseau juridique s'est fait partenaire du Réseau canadien d'info-traitements sida (CATIE) et d'organismes locaux, dans plusieurs villes du Canada, afin de présenter des ateliers en personne, sur le thème du droit et du dévoilement de la séropositivité.

CATIE a reçu du financement de l'Agence de la santé publique du Canada afin de collaborer avec onze organismes locaux et régionaux, de Vancouver à Halifax. Les ateliers au Québec ont été réalisés par la COCQ-Sida. Le Réseau juridique a apporté son expertise en droit pénal, en droit de la santé publique ainsi que de la vie privée, dans le contexte du VIH et de

son non-dévoilement.

À titre de consultant, l'ex-employé du Réseau juridique Glenn Betteridge a travaillé avec les éducateurs de CATIE ainsi que les partenaires locaux, à structurer des ateliers adaptés aux besoins des membres et divers intervenants communautaires et d'autres secteurs. Certains organismes de lutte contre le sida ont profité de l'occasion pour fournir aux membres des communautés une information de base sur le droit, tandis que d'autres ont intégré des renseignements sur des enjeux de politiques connexes et ont mis en relief des efforts de plaidoyer qui se déroulent dans leur région et ailleurs au pays.

« Les ateliers ont été accueillis très favorablement », constate Glenn. « Le dévoilement de la séropositivité au VIH soulève des enjeux juridiques complexes, et la criminalisation du non-dévoilement est un incroyable catalyseur de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida. Mais, voyant que ces problèmes ne semblent pas près de disparaître, les personnes séropositives et les organismes doivent être au courant de ce que dit le droit, et en conséquence, comprendre leur situation sur le plan juridique. »

Déclaration conjointe à une commission de l'ONU sur l'égalité des sexes

À titre d'organisme non gouvernemental doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le Réseau juridique s'est joint à Human Rights Watch, à l'Initiative droit et santé du Programme



de santé publique de l'Open Society Institute et à la Huairou Commission pour présenter une déclaration à la 53^e session de la Commission de la condition de la femme (CCF), qui s'est réunie au début de mars.

Fondée en 1946, la CCF est une commission fonctionnelle de l'ECOSOC qui se consacre exclusivement à l'égalité des sexes et à l'avancement de la femme et qui constitue la principale instance d'élaboration de politiques sur ces enjeux. Des représentants des États membres se réunissent annuellement pour évaluer le progrès de l'égalité des sexes, identifier les défis, établir des normes mondiales et formuler des politiques concrètes. La rencontre de cette année avait pour thème le partage équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris les soins dans le contexte du VIH/sida.

La déclaration conjointe du Réseau juridique signale qu'un tel partage des responsabilités ne concerne pas seulement les soins des proches, mais implique aussi des responsabilités et droits égaux relativement à la propriété, à la terre, au logement et à l'héritage, afin que les femmes disposent du même accès aux ressources que les hommes. Concluant par des recommandations, la déclaration exhorte les États membres à réviser leurs lois sur les droits de propriété des femmes et à abroger ou à amender « toute loi nationale qui viole les droits

EN BREF

des femmes et des filles au logement et à la terre, et qui permet la répartition inéquitable de l'héritage ».

Pour lire la déclaration conjointe, voir www.aidslaw.ca/women > Publications.

Une manne de signataires pour une lettre au G7

Le Réseau juridique s'est joint à plus de 300 regroupements de la société civile, d'organismes de santé ainsi que d'organismes religieux, signataires d'une lettre exhortant les dirigeants des pays du G7 à agir immédiatement pour combler le manque de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Cette missive adressée au ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, ainsi qu'à ses homologues du G7 fut initiée par le collectif international Advocacy to Control Tuberculosis Internationally (ACTION) [Promotion de la lutte contre la tuberculose au plan international], qui plaide en faveur d'une mobilisation de ressources pour le traitement et la prévention de la tuberculose. Elle a été déposée pour coïncider avec la réunion des gouverneurs et des ministres des Finances du G7, tenue en Italie au début de février.

La lettre est accessible en plusieurs langues à www.action.org

Répertoire national d'avocat-es

Le Réseau juridique prépare un répertoire national d'avocats aptes et disposés à s'occuper d'affaires relatives au VIH. L'initiative a pour but d'aider

les personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH/sida) et les organismes de lutte contre le VIH/sida (OLS) à trouver les bon-nes avocat-es, dans leurs communautés, lorsqu'ils ont besoin d'aide.

« Annuellement, le Réseau juridique reçoit près de 500 demandes, concernant divers problèmes légaux, tant spécifiques que généraux », indique la coordonnatrice du rayonnement et du développement, Eowynne Feeney. « Bien que nous faisons de l'éducation juridique communautaire et fournissons des renseignements lorsque possible, nous ne pouvons fournir des services juridiques directs à des clients individuels. Mais nous espérons que la base de données du Répertoire national d'avocat-es aidera à combler ce besoin. »

Cet instrument servira à mettre en liaison des clients potentiels et des avocat-es; dans certains cas, il pourra aussi créer des contacts entre des avocat-es et d'autres experts du domaine qui pourraient aider à s'occuper d'un cas.

Suzan Krieger, conseillère individuelle à la British Columbia Persons with AIDS Society, indique que l'initiative est la bienvenue. « Savoir à qui l'on peut diriger les personnes vivant avec le VIH/sida qui ont besoin d'expertise juridique, ce n'est pas seulement essentiel : c'est crucial. »

Pour de plus amples renseignements et pour les avocat-es désireux de s'inscrire dans ce répertoire, voir www.aidslaw.ca/avocats dès le 1^{er} mai.

Réalisations personnelles

Leur horaire chargé n'empêche pas les employés du Réseau juridique d'ajouter des accomplissements

paraprofessionnels notables à leur portfolio.

En avril, l'analyste principale des politiques Sandra Ka Hon Chu publiera *The Men Who Killed Me* – un recueil de témoignages déchirants de survivantes de violence sexuelle lors du génocide rwandais de 100 jours, en 1994. Codirigé par Sandra et son ancienne collègue à La Haye, l'ouvrage inclut aussi de saisissantes photographies en noir et blanc de Samer Muscati, avocat canadien et photographe pigiste. Pour plus d'information sur ce livre, voir www.menwhokilledme.com.



Marie Claire, une des survivantes présentées dans The Men Who Killed Me. (Photo : Samer Muscati)

Par ailleurs, le coordonnateur du projet AIDSLEX, David Cozac, avait une raison personnelle de se réjouir lorsque le journaliste chinois Jiang Weiping a retrouvé son épouse et sa fille, à Toronto, au début de février. M. Weiping a été détenu par les autorités chinoises pendant six ans pour avoir fait état de corruption gouvernementale. Dans le cadre de son emploi précédent à PEN Canada, David a travaillé à la campagne qui a conduit à écarter la peine du journaliste; depuis son changement d'emploi, David a poursuivi ses efforts en vue de réunir M. Weiping avec les membres de sa famille.

ANNONCE AUX MEMBRES – Merci!

L'arrivée de notre coordonnatrice du rayonnement et du développement, Eowynne Feeney, a été une occasion d'évaluer et de revamp l'adhésion au Réseau juridique. Nous avons diffusé un sondage afin de connaître les éléments de valeur que revêt pour vous l'adhésion au Réseau juridique; les résultats nous serviront à maintenir un programme efficace et propice à l'implication.

Nous en profitons pour exprimer nos remerciements sincères à celles et ceux d'entre vous qui font partie de nos membres depuis longtemps. Vous avez travaillé avec le Réseau juridique et manifesté votre appui à son égard dès l'époque où il était un organisme novice et de taille beaucoup plus limitée. Et grâce à votre aide encore aujourd'hui, il continue de grandir.

Membres honoraires :

Joanne Csete

Ralf Jürgens

Membres depuis 10 ans ou plus :

ACCESS — Le Réseau du sida
AIDS Coalition of Nova Scotia
AIDS Committee of Toronto
AIDS Vancouver Island
Comité du sida d'Ottawa
Theodore de Bruyn

David Garmaise
HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario)
Sida bénévoles Montréal
SIDA Nouveau-Brunswick
Société canadienne du sida

Membres depuis 5 ans ou plus :

Action Séro Zéro
Barry Adam
Alix Adrien
AIDS Bow Valley
AIDS Coalition of Cape Breton
AIDS Committee of Durham Region
AIDS Committee of York Region
AIDS PEI Community Support Group
AIDS Programs South Saskatchewan
AIDS Saint John
Alberta Community Council on HIV
Dan Allman
Joan Anderson
Asian Community AIDS Services
Michael Battista
BC Centre for Excellence in HIV/AIDS
Line Beauchesne
Glenn Betteridge
Blood Ties Four Directions Centre
British Columbia Persons with AIDS Society
Glen Brown
Bureau local d'intervention traitant du SIDA
Bureau Régional D'Action SIDA
CACTUS Montréal
Canadian Harm Reduction Network
CARE Canada
Ruth Carey
Casey House
Central Alberta AIDS Network Society
Centre des R.O.S.É.S. de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre d'excellence de l'Atlantique pour la santé des femmes
Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida

Coalition interagence sida et développement
Coalition sida des sourds du Québec
Jonathan Cohen
Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements
Joseph Cox
Jean Dussault
Josée Dussault
EMISS-ère
Dionne A. Falconer
Jacqueline Gahagan
HIV Network of Edmonton Society
Lethbridge HIV Connection Society
Maria Nengeh Mensah
Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida à Québec
Diane Nielsen
Northern AIDS Connection Society
David Patterson
John C. Plater
Positive Women's Network
Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network
Programme Oasis
Red Road HIV/AIDS Network
Réseau canadien d'info-traitements sida
Sidaction Trois-Rivières
Sida-Vie Laval
Stella, l'amie de Maimie
Streetworks
Vancouver Area Network of Drug Users
Victoria AIDS Resource & Community Service Society
YouthCO AIDS Society

NOUVELLES RESSOURCES

Rapports

- « Compulsory Drug Treatment in Thailand: Observations on the *Narcotic Addict Rehabilitation Act B.E. 2545 (2002)* » (disponible en anglais et en thaï)
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications

Feuilles d'information

- « Drug Use and HIV/AIDS in Thailand » — une série de 6 feuillets d'information (disponible en anglais et en thaï)
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications

Questions et réponses

- La distribution de trousses pour un usage plus sécuritaire de crack, au Canada : questions et réponses
www.aidslaw.ca/drogues > Publications

Documents d'information

- Réaliser la promesse de traitements pour les plus vulnérables : des médicaments anti-sida abordables pour les enfants de pays en développement, en simplifiant le Régime canadien d'accès aux médicaments
www.aidslaw.ca/rcam

Articles de périodiques

- « Effects of UN and Russian Influence on Drug Policy in Central Asia » — « *At What Cost?: HIV and Human Rights Consequences of the Global "War On Drugs"* » (Open Society Institute, mars 2009)
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications

Plaidoyer

- Les enfants ne peuvent attendre! Le manque de médicaments tue, dans les pays en développement — campagne de cartes postales
www.aidslaw.ca/rcam
- « The Proposed "Mandatory Testing and Disclosure Act": An Unjustified and Unnecessary Violation of Rights » — mémoire au ministère de la Justice et aux députés de l'Assemblée législative du Yukon
www.aidslaw.ca/testing > Publications

Revue VIH/sida, droit et politiques

Disponibles à www.aidslaw.ca/revue

- *Revue VIH/sida, droit et politiques* 13(2/3) — décembre 2008

Communiqués

Disponible à www.aidslaw.ca/medias

- 26 mars 2009 — Un panel d'experts lance une campagne pour la réforme du Régime d'accès aux médicaments
- 24 mars 2009 — Un groupe d'experts discutera de la réforme du Régime canadien d'accès aux médicaments (Avis aux médias)
- 4 mars 2009 — « The Rights of People Who Use Drugs in Prisons at Alberta Harm Reduction Conference » (Avis aux médias)
- 22 janvier 2009 — Le Canada sous l'examen du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
- 12 janvier 2009 — Un juge admet avoir eu un comportement inapproprié à l'égard d'un témoin séropositif au VIH
- 9 octobre 2008 — Le Canada a besoin d'une nouvelle orientation concernant d'importants enjeux de santé
- 8 octobre 2008 — « Release of New Poll Results Highlights Health Issues Absent From Federal Election Campaign: National Drug Strategy and Funding For AIDS » (Avis aux médias)
- 1^{er} octobre 2008 — Les grands partis fédéraux répondent à un questionnaire électoral sur le sida